AFFRANCHI PAR L'AVANCE

VOL. IX. MANITOBA. No [illegible]

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI, 1 AVRIL, 1880

AVIS.

Avis est par le present donné qu'on fera application au prochain parlement du Canada, à sa prochaine session pour obtenir un Acte incorporant une Compagnie avec pouvoir de construire un chemin de fer qui sera connu comme le chemin de fer de la Grande Vallée et Souris à partir d'un point sur le chemin de fer du Pacifique Canadien à une distance d'à peu près 120 milles à l'Ouest de la Cité de Winnipeg et au Sud Ouest jusqu'à un point sur la Rivière Souris connu sous le nom de la Roche Percée.

JOS. RIOPELLE.

Ottawa 23 Janvier 1880.

La Pharmacie de la Cite.

TROTT & MELVILLE,

(Membres du College de Pharmacie d'Ontario.)

BLOCK MCKENNY, GRANDE RUE.

SAVON DE TOILETTE.

[illegible],
Glycerine de Sarge,
Miel,
Brown Windsor.
Pummice,
Farine d'Avoine,
Carbolique,
Silver & Barber's Favorite.
Genuine Yankee Bar

PARFUMS.

[illegible],
Alnasor,
Fiver,
Eugene nouvel,
Princesse,
Lavende,
Eau de Floride,
Cologne (double),
" No. 4,
" Wicker,
" Verre coupé,
" veritable Johann Maria Farina.

Un Assortiment Complet de Medecines Brevetees.

Nous faisons une spécialité de la fourniture aux détaillants de toutes nos marchandises à des prix plus bas que ceux que l'on a jamais offerts dans la Province.

Souvenez-vous de l'Enseigne du Pilon d'Or

Winnipeg, 20 Sept., 1877. 1mo

CAREY & PROVENCHER

AVOCATS

Vis-a-vis le Palais de Justice.

DANIEL CAREY. J. A. N. PROVENCHER.

STOBART, EDEN & CIE

Grande Rue—Winnipeg.

Grande quantité de Rubans couleur variée.
Grande quantité de corsets français, anglais et américain.
Grande quantité de coupons de toutes sortes.
Grande quantité de Châles de $1.25 en montant.
Grande quantité de châles tricotés de différentes couleurs.
Grande quantité d'étoffes à robes à bon marché.
Grande quantité de robes faites de $5.00 en montant.

Nous attirons l'attention du public que toutes ces marchandises ont été réduites afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps.

N.B.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le magnifique Fil de Clark. La qualité du Fil est M. E. Q., et la marque de commerce est l'éléphant.

Stobart, Eden & Cie

8 Mai, 1879 —12m

CANADIAN PAIN DESTROYER.

LE DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Comme remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir pour soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les cotes, les reins, et la tête, aux rhumes à la toux, maux de gorge, détorse, ecrasures, crampes dans l'estomac, cholera morbus, dissenterie, coliques, brulures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps; il est très estimé où l'on s'en sert; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent et on n'a pas connaissance d'un seul cas où il n'a pas donné satisfaction, lorsque les directions ont été bien suivies; au contraire tous sont charmés de ses operations, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par experience, en ayant fait nous même une epreuve complète; en consequence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné, peuvent être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacité étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guérison des maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maîtriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour le renouvellement des commandes, et tous témoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les médecins l'ordonnent et s'en servent; et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez

TROTT & CIE.

Agent pour la Province de Manitoba

Grande Rue Winnipeg

Avis.

—

Le Dr. T. Fafard a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

BROWNE OLDFIELD & C.,

GRENETIERS.

(Successeurs de W. H. DISBROWE)

Ouvriront au commencement de Février à la place anciennement occupée par le Dr. COWAN au coin de la Grande Rue et la Rue Bannatyne, avec un stock le plus choisi de

Graines de semences,
" de legumes,
" de fleurs

Importées directement des célèbres grenetiers Américains et Européens.

Les catalogues seront prêts vers le milieu du mois de février et seront envoyés gratis à tous ceux qui en feront la demande.

Winnipeg, 22 Janv., 1880. 3m.

Mis a l'Enclos.

Mis à l'enclos de St. Norbert Sud, une jument noire très âgée avec du blanc dans le front et sur le dos avec un poulin d'un an couleur grisâte, la patte gauche de derrière blanche et toute la figure blanche.

BAPTISTE JOLIBOIS,
Gardien d'Enclos.

AVIS IMPORTANT

AUX

Voyageurs et Freteurs.

—o—

TRAVERSE DE LA FOURCHE DES GROS VENTRES.

—o—

Le public est informé que la Traverse Fisher (ci-devant Boloche) sera en parfaite operation pour l'ouverture de la navigation. Deux grands bacs seront à la disposition des voyageurs. Le chemin Humboldt a subi de grandes ameliorations, et un chemin direct a été ouvert jusqu'au recarde de la Rivière Saskatchewan, donnant une réduction de vingt-cinq milles ce parcours. Ce chemin traverse au [illegible] de la Rivière Canard, vis-à-vis l'Eg[illegible] Un pont a été aussi construit en cet endroit, où les voyageurs pourront traverser pour rien. Les côtes de chaque bord [illegible] rivière sont en très bon ordre et les voyageurs seront plus en sûreté qu'à n'importe quelle autre traverse.

A. P. FISHER.

Stobart P. O., 14 Janvier 1880.



DES SOUMISSIONS cachetées portant l'endos " d'approvisionnements pour la Police à cheval" et adressées au Très-Honorable ministre de l'Interieur, Ottawa, seront reçues jusqu'à LUNDI à midi, le HUITIEME jour de MARS prochain, pour les fournitures suivantes ;

		Quartiers généraux.	Fort Walsh.	Fort Macleod.	Montagnes Boisées.	Fort Saskatchewan.	Battleford
Bœuf	lbs. net	81,600	32,000	24,500	12,300	12,300	6,200
Lard fumé (Clear side), de la saison, empaqueté dans des sacs de toile	do	18,600	5,600	7,600	2,800	2,800	1,400
Farine, connue à l'inspection sous la désignation de " Strong Baker's "	do	91,300	36,550	27,000	13,700	13,700	7,500
Thé noir pressé	do	1,550	600	500	250	250	125
Café, bon Rio, vert	do	2,200	900	700	350	350	175
Sucre gené A, ou sucre en pains cassé	do	12,200	4,900	3,600	1,800	1,800	1,000
Pommes sèches	do	2,350	950	700	350	350	150
Haricots	do	2,350	950	700	350	350	150
Riz	do	1,160	460	400	200	200	100
Légumes, pressés	do	600	250	150	100	100	50
Houblon, pressé	do	500	300	200	150	100	75
Poudre à boulanger, en boites d'une livre	do	[illegible]	100	100	50	50	20
Sel de table	do	2,500	1,000	700	400	200	100
Poivre noir, en boites d'une livre	do	150	50	40	20	20	10
Pommes de terre	do	18,000	7,200	5,400	2,700	2,700	1,300
Biscuits durs	do	2,000	2,000	1,000	1,000	500	500
Farine d'avoine	do	2,000	1,000	800	600	400	200
Bougies	do	1,000	500	300	200	200	100
Huile de pétrole, par bidons de 5 galons	gallons.	600	300	200	150	100	75
Avoine	lbs. net.	350,000	131,400	100,000	66,000	43,800	22,000
Foin nouveau	tons	500	200	100	100	70	35
Bran	lbs. net.	5,000	3,000	5,000	1,000	200	500

LIEUX DE LIVRAISON.

Dans les postes occupés par une garnison n'étant pas inférieure à cinquante hommes, les bœufs devront être livrés sur pied, tête par tête, selon la demande, et seront abattus par la police. La tête, les pieds et la peau, seront rendus à l'entrepreneur de l'approvisionnement. Le département ne payera que les quartiers de l'animal.

Les échantillons de tous les articles acceptés devront être déposés aux différents postes de la police à cheval, et les paiements de comptes seront faits à Ottawa sur reçu des certificats des officiers commandants, attestant que les articles fournis ont été livrés dans les conditions requises, tant sous le rapport de la quantité que de la qualité.

Les entrepreneurs ne pourront exiger aucun à-compte avant que les provisions envoyées par eux soient arrivées au lieu de livraison.

L'entrepreneur ne pourra prétendre à aucune indemnité pour perte de poids éprouvée par les provisions fournies par lui durant leur expédition; il en sera de même pour les bidons, boites de conserves et sacs. On ne paiera que pour le poids de la marchandise livrée.

Le département se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer la quantité des fournitures demandées, sans s'obliger à payer de surplus pourvu qu'avis soit donné au contracteur de ses intentions avant le 1er JUIN prochain.

La livraison d'un quart des fournitures pour les forts McLeod et Walsh, les Montagnes Boisées et les quartiers généraux, devra être faite avant le premier de JUILLET, et la livraison des autres trois quarts avant le 15 AOUT.

La livraison des approvisionnements pour Battleford et le Fort Saskatchewan devra être faite avant le 15 JUILLET.

Les approvisionnements pour le quartier général devront être délivrés dans un endroit designé, qui ne se trouvera pas à une distance de plus de cent vingt mille au nord ouest ou au nord de Fort Ellice.

L'entrepreneur des fournitures devra acquiter tous les droits de douane.

On peut obtenir des blancs de soumissions en s'adressant au soussigné.

Les échantillons devront accompagner les soumissions

Le gouvernement ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions,

Les journaux ne seront pas payés pour la publication de cette annonce s'il n'ont pas reçu préablement un ordre d'insertion.

J. S. DENNIS,
Député du Ministre de l'Intérieur.

FRED WHITE.
Chef de Bureau.
Ottawa, 9 février, 1880

GUIDE DES VOYAGEURS.

CHEMIN DE FER DE PEMBINA.

Laisse St. Boniface tous les jours, (pas de malle le samedi), à 7.30 a.m.

Arrive à St. Boniface tous les jours, (pas de malle le lundi), à 4:30 p.m.

☞ Les heures ci-dessus sont réglés sur le temps de St. Paul, qui est de 17 minutes plus tôt qu'à St. Boniface.

CHEMIN DE FER DE ST. PAUL, MINNEAPOLIS & MANITOBA

Laisse St. Vincent (tous les jours, excepté le samedi à 4.00 p.m.

Arrive à St. Vincent (tous les jours, excepté le lundi), à 11.40 a.m.

CHEMIN DE FER DE WINNIPEG ET DU LAC TRAVERS (CROSS LAKE.)

Les trains laissent St. Boniface, les lundis et vendredis à 8.00 a.m.

De retour, laisse le Lac Travers (Cross Lake), les mardis et samedis à 9.00 a.m.

LIGNE DE DILIGENCE—WINNIPEG A RAPID CITY *via* LA RIVIÈRE AUX ÉPINETTES ET LA GRANDE PRAIRIE.

Laisse Winnipeg, chaque deuxième lundi, du Bureau de Diligence et d'Exprès de H. McMicken, Rue Principale, Winnipeg, à 11.00 a.m.

Laisse Rapid City, chaque deuxième lundi, à 11.00 a.m.

LIGNE DE DILIGENCE—WINNIPEG, PORTAGE LA PRAIRIE ET PALESTINE,

Laisse Winnipeg, (les lundi, mercredi et vendredi) à 7.00 a.m.

Arrive au Portage, (les mêmes jours) à 7.00 p.m.

De retour, laisse le Portage, les mardi, jeudi et samedi, à 7.00 a.m., arrivant à Winnipeg à 7.00 p.m.

☞ Les liaisons se font au Portage, les mardi et samedi, pour Palestine, par diligence.

LIGNE DE DILIGENCE—WINNIPEG A SELKIRK.

Laisse l'Hôtel Wellington, Winnipeg, chaque mardi, jeudi et samedi, à 1.00 p.m.

Laisse Selkirk chaque lundi, mercredi et vendredi, à 10.00 a.m.

LIGNE DE DILIGENCE—LAC TRAVERS (CROSS LAKE) AU PORTAGE DU RAT.

Laisse le Lac Travers, (Cross Lake), chaque Dimanche, mardi et vendredi, immédiatement après l'arrivée des trains de Winnipeg.

De retour, laisse le Portage du Rat, les lundi, mercredi et samedi, faisant liaison avec les convois pour Winnipeg.

DEPART ET ARRIVEE DES MALLES.

BUREAU DE POSTE DE ST. BONIFACE.

Part tous les jours à 6 heures p.m.

Arrive tous les jours à 10 heures a.m.

MALLE DU SUD.

Pour Niverville, Osterburn, Arnaud, Emerson et les Etats-Unis, les autres Provinces Canadiennes et tous les Pays étrangers, part et arrive tous les jours.

Pour St. Vital, St. Norbert et Ste. Agathe, part tous les mardi et vendredi ; et arrive les jeudi et Dimanche.

Pour St. Pie, St. Jean-Baptiste et la Rivière-aux-Gratias, part les dimanche et jeudi ; et arrive les mardi et vendredi.

MALLE DE L'OUEST.

Pour St. James, Headingly, St. Charles, St. François-Xavier, Pigeon Lake, Baie St. Paul, Poplar Point High Bluff et Portage la Prairie, part les dimanches, mardis et jeudis, et arrive les lundis, mercredis et vendredis.

Pour Burnside, Totogan, Westbourne, Gladstone et les bureaux intermédiaire, part les dimanches et jeudis, et arrive les lundis et mercredis.

Pour Meadow Lea, Woodlands, Ossowa, Oakland, St. Laurent, Oak Point, Hellsford, Salisbury, Rapid City et Grand Valley, part les Dimanches, et arrive les mercredis.

Pour Golden Stream et Wellington, part les jeudis et arrive les lundis.

Pour le Lac Plat, Birtle, le Fort Ellice, la Montagne de Tondre (Touchwood Hills), Grandin (St Laurent), Stobart, Prince Albert, Carlton, Battleford, Fort Saskatchewan et Edmondton, part le 5 et le 26 avril, le 17 mai, le 7 et 28 juin, le 19 juillet, le 2 et le 23 d'août, le 17 septembre, le 4 et 25 d'octobre, le 15 novembre, et le 7 et 28 décembre, 188—, et arrive environ deux jours avant chaque date de départ.

MALLE DU SUD OUEST.

Pour Stoddersville, Mountain City, Nelsonville, Campbellville, Tallerville, Alexandria, St. Leon, Calf Mountain, Crystal City, Beaconsfield, Lorne, et les bureaux intermédiaires, part les samedis, et arrive les lundis.

MALLE DU NORD.

Kildonan, Fort de Pierre, Middle Church, Park's Creek, St. Andrews, Selkirk, Dynevor, et Peguis, part les lundis, mercredis et vendredis, et arrive les mardis, jeudis et samedis.

Pour Bird's Hill, Springfield, Cook's Creek, Balmoral, Rockwood, Greenwood, Victoria et Stonewall, part les vendredis, et arrive les lundis.

Pour Clandeboye, Gimli et Hoosavick, part les lundis, et arrive les mardis.

MALLE DE L'EST.

Pour Prairie Grove, Lorette, Ste. Anne, Clearspring, Sunnyside, Plympton, Millbrook et Dundee, part les vendredis, et arrive les samedis.

Pour le Portage du Rat et le Lac Travers (Cross Lake), part les dimanches, et arrive les lundis.

Pour Fort Francis, part et arrive chaque deuxième lundi.



LE "METIS."

Jeudi, 1er Avril, 1880.

ELECTIONS MUNICIPALES.

Une Proclamation publiée dans la Gazette Officielle, fixe la nomination au 19 Avril prochain et la votation au 26 du même mois, pour les élections Municipales. Les conseils se réuniront lundi le troisième jour de mai.

Nous donnons ci après les noms des officiers rapporteurs nommés ainsi que ceux des personnes mentionnées comme candidats.

ST. BONIFACE : Officier rapporteur M. Pierre Fabien Soucy ; aucun candidat n'est encore annoncé dans cette division.

CARTIER : Officier Rapporteur M. Joseph Lecomte ; candidats : Préfet, M. Joseph Lemay ; Conseillers : MM. Pierre Delorme Joseph Turenne, Joseph Hamelin Cyrille Marchand et Alexandre Morin.

ST. NORBERT : Officier Rapporteur M. Roger Marion ; Candidats : Préfet, M. Victor J. Beaupré ; Conseillers MM. Antoine Vermette, Joseph St. Germain et Adrien Carrière.

MORRIS : Officier Rapporteur M. J. C. Kennedy ; Candidats : Préfet MM. Jean E Têtu et Thomas Mulvey ; Conseillers ; MM. Toussaint Breault, Amable Gaudry, Joseph Pélicier et Chs. Déry.

TACHÉ : Officier Rapporteur M Auguste Gauthier ; Candidats : Préfet, MM Edouard Martel et Daniel McDougall ; Conseillers : MM. Elzéar Lagimodière, J. B. Gauthier, Norbert Landry jr. et Agénor Dubuc

STE. ANNE : Officier Rapporteur : M. Felix C. Charrier ; Candidats : Préfet M. J. B. Desautels-Lapointe : Conseillers : MM Pierre Curtaz, Aug. Harrison, Théophile Paré, J. B Nault et X Gagné.

YOUVILLE : Officier Rapporteur : M. Joseph F. X. Vallée ; Candidats : Préfet M. Martin Jérome ; Conseillers : MM. Toussaint Vermette, Noël Tetreault, A. F. Marcellin et Edouard Elémond.

ASSINIBOIA : Officier Rapporteur : H. J. Arkland—Pas de candidature annoncée.

ST. FRANCOIS XAVIER. Officier Rapporteur. M. Pierre Lavallée ; Candidats : Préfet M Joseph Forget. Conseillers : MM. Maxime Lepine. Alphonse Thibert, et Pierre Thibert

BELCOURT ; Officier Rapporteur M Félix Chénier ; Candidats ; Préfet, M. Jos Azarie Senécal, Conseillers MM. J B. Boucher Andrew Bourke et François DesRivières.

Comme nous l'avons dit plus haut ces candidatures ne sont que probables et il peut fort bien se faire que quelques unes des personnes mentionnées n'aient jamais songé à se laisser mettre en nomination.

Dans quelques municipalités des assemblées ont eu lieu et il a été décidé en autant que la chose est possible, de faire des élections par acclamation ; c'est là une décision très sage, qui nous l'espérons, sera suivie partout ailleurs.

NOUVELLES D'OTTAWA.

La loi de faillite est belle et bien abrogée. Le Sénat qui l'avait maintenue l'an dernier par quatre voix de majorité vient de lui porter le coup de grâce par trente voix de majorité, sur une divison de 47 contre 17. M. Fabre, a voté pour la révocation de la loi.

—

Sir A. T. Galt repart pour l'Europe le 26 de ce mois. On sait qu'il va représenter le gouvernement fédéral en Angleterre.

—

Son Honneur le lieutenant gouverneur Robitaille passera quelques jours à Ottawa. Son frère le Dr Robitaille est aussi en ville.

—

L'honorable M Norquay, premier ministre de Manitoba, a donné un diner à l'hôtel Russell. La plupart de ceux qui ont pris part à ce diner étaient des personnes en rapport avec la province des Prairies et le Nord-Ouest. Avaient été invités, entre autres, les honorables MM. Skead, Sutherland, Schultz, Royal, Girard, Brown, Son Honneur le maire, etc.

—

L'honorable J. C. Pope, ministre de la marine, qui a été obligé de garder la chambre depuis quelques jours, est parfaitement remis. Il a pu s'occuper samedi, des affaires de son département.

—

Sir John Macdonald, l'honorable M. Baby, l'honorable McKenzie Bowell et l'honorable M. Blanchet, orateur de la Chambre des Communes ont offert des diners aux membres du Sénat et de la Chambre des communes.

—

L'honorable M. Chapleau est en ville.

—

Le lieutenant-colonel Osborne Smith est arrivé hier de Winnipeg

Province de Quebec.

M P. J. Curran assistant traducteur anglais à la législature provinciale, vient de mourir à Québec à l'âge de 27 ans.

M. Curran était le frère de M J. J. Curran, C. R. et de Rév. Sœur Curran de l'Hopital général à St. Boniface.

—

Nous espérons, dit le *Quotidien*, pouvoir annoncer bientôt au public de Lévis que des travaux immenses se feront l'été prochain, dans cette ville. Nous attendons que les arrangements soient complétés avant d'en donner les détails. Ces travaux emploiront au moins 500 hommes.

—

Une dépêche d'Ottawa dit que le but du voyage des hons. MM Chapleau et Robertson à la capitale fédérale est de prendre divers arrangements au sujet du chemin de fer de Q. M. O. et O.

—

Les membres du gouvernement de Québec ont tenu un caucus jeudi dernier. Plusieurs questions d'intérêt publics y ont été discutées.

—

M. l'abbé Provencher a repris la publication du *Naturaliste Canadien*, après une suspension de près de trois mois.

—

Nous régrettons d'apprendre que l'honorable M. Ouimet surintendant de l'éducation a été renversé par une voiture, ces jours derniers, sur la rue Sainte Catherine, à Montréal, et qu'il a reçu des contusions assez graves. Il est parti le lendemain pour Québec.

—

On a formé une compagnie pour la construction d'une voie ferrée de Sorel à St Jean, P. Q.

—

Le comité préliminaire de l'exposition du Canada qui sera tenue à Montréal en septembre prochain s'est mis activement à l'œuvre. On distribuera des prix pour un montant de $25,000.

ETATS UNIS.

La dette des Etats-Unis a été réduite de $643,000,000 depuis 1865. Elle est moindre aujourd'hui que celle de la France, de la Grande Bretagne, de la Russie et de l'Espagne et excède un peu celles de l'Autriche et de l'Italie.

—

M. James Gordon Bennett, propriétaire du *New-York Herald* a acheté, le 3, en Angleterre, un cheval de course au prix de $10,000. C'était à l'occasion des fameuses courses de Croydon, où malheureusement, il n'a pas gagné le premier prix par une distance d'une demi tête seulement.

—

Il existe beaucoup d'excitation dans le territoire de Wyoming, parmi les colons. On dit que les Cris ont formé une alliance avec les Sioux et l'on s'attend à une attaque.

—

Mackay le millionnaire irlandais de la Californie a un revenu de $12 par minute, de quatre-vingt-centins chaque fois qu'il respire, ou de vingt centins à chaque battement du cœur excepté lorsqu'il prend une course. Alors son revenu se trouve momentanément diminué.

—

Les Etats-Unis expédient des légumes en boîtes à presque toutes les parties du monde

—

La police de Cincinnati a fermé toutes les maisons de jeu de cette ville, à l'exception de trois.

—

Des capitalistes de l'est viennent d'acheter pour une somme de $300,000 une douzaine de mines de l'Arkansas.

—

—Un projet de loi a été introduit dans la législature de la Louisiane dans le but de rendre plus efficace la prévention des crimes. Les personnes convaincues de certaines offenses seront condamnées aux travaux forcés dans les parcs rues ou places publiques du lieu où l'offense aura été commise. Celles qui seront condamnées à l'amende et qui ne pourront la payer, seront forcées de le faire en travaillant pour le compte du gouvernement à raisons de cinquante *sous* par jour.

—

Les Canadiens Français de St. Paul se proposent de célébrer avec grande pompe, le 3 Juillet prochain, le 200 anniversaire de la Découverte de la chûte du Mississipi à St Antoine. C'est un projet qui, s'il est mis à exécution fera honneur aux canadiens français de St. Paul. On nous informe qu'après la fête on publiera un ouvrage très intéressant ; nous en donnons ici le sommaire : 1o La vie du P. Hennepin et l'établissement des missions catholiques 2o Le commerce avec les sauvages. 3o L'éducation. 4o Nos intérêts commerciaux. 5o L'agriculture. 6o Les premiers explorateurs français, etc etc.

—

On mande d'Isabella, en Georgie qu'il y a quelques jours un vieux nègre, qui cherchait sa vache, s'assit sur le bord de la rivière pour se reposer, lorsqu'un caïman, espèce de crocodile, qui se trouvait à quelques pieds de là, bondit sur lui, le frappa et le saisit par la tête, de ses puissantes mâchoires, et le traina dans la rivière.

—

On parle beaucoup en ce moment d'un nouveau traité de réciprocité que les Etats-Unis voudraient conclure avec le Canada. Plusieurs marchands de New-York, suivant certaines feuilles de la République voisine sont à faire signer des pétitions qu'ils devront présenter au Congrès dans ce but.

EUROPE.

Un comité de secours pour l'Irlande vient d'être formé à Paris. Il se compose de personnes de toutes les croyances. Il a déjà collecté 80,000 francs. L'archevêque de Paris avait déjà envoyé 50,000 francs en Irlande.

—

Le percement du tunnel de St Gothard est terminé. C'est une des grandes œuvres du siècle

Ce travail fut commencé dans l'automne de 1872. La longeur du tunnel est de neuf milles et le coût probable de l'entreprise sera d'environ neuf millions de piastres.

—

Un fait qui donne une idée des désordres qui régnent de longue date dans l'administration russe : Trois évêques appartenant à une secte dite "vieux croyants" avait été incarcérés. Il sont restés en prison, l'un d'eux vingt-sept ans. Ils avaient été oubliés.

—

M Paul de Cassagnac écrit en ce moment une biographie du prince impérial. L'impératrice serait opposée à la publication de cet ouvrage, mais on croit que, cependant, il sera publié en plusieurs langues différentes.

—

L'Europe continue ses armements. La Russie relève en ce moment les fortifications de Sébastopol et les augmentera considérablement. L'Allemagne achète en ce moment un grand nombre de chevaux pour remonter sa cavalerie. L'effectif des regiments d'infanterie de l'armée française va être augmenté de 100,000 hommes. Les cadres des régiments d'artillerie et cavalerie recevront aussi un bien plus grand nombre d'hommes. Tout cela n'est pas rassurant pour l'avenir.

Nouvelles Diverses.

—On lit dans un journal parisien.

"Le cardinal Nina parle aujourd'hui très couramment la langue française ; il justifie pleinement ce que disait naguère à Rome le baron de Hymerie, aujourd'hui premier ministre de l'empereur François-Joseph : „ Le français est la langue naturelle de tous ceux qui ont de l'esprit."

Au Canada, et même dans la province de Manitoba, beaucoup de gens croient le contraire. On leur répète tait chaque jour qu'ils se rendent ridicules par leur exclusivisme en faveur de l'anglais que jamais ils ne pourraient s'en convaincre.

—

On télégraphie de Cleveland, Ohio :

"Le cas le plus extraordinaire de pétrification de la peau a été aujourd'hui le sujet d'une clinique médicale en notre ville. Le cas est celui d'un enfant amené de Philadelphie et qui est positivement en voie de pétrification. Sa chair est aussi froide et presque aussi dure que le marbre, et quoique ce malheureux enfant, qui a près de trois ans, soit encore en vie il ne peut remuer que les lèvres et les paupières.

"Il dort les yeux ouverts, et dans cette condition il est lamentable à voir. Il y a six mois que sa santé était excellente. La maladie, qui a attaqué les tissus entre la peau et la chair, est probablement le résultat d'une perversion de la nutrition.

"C'est le premier cas d'une pétrification affectant le corps entier. La mort ne saurait tarder, car l'enfant se métamorphose rapidement en pierre."

—

Un épouvantable assassinat a été commis, à la ferme de don Fulgencio de Beacozoa, riche propriétaire des environs de Barcelone.

Un de ses journaliers, étonné de ne pas voir son maître à l'heure habituelle, entra dans la chambre de la servante. Manuela, était morte la poitrine fendue à coups de hache. Des voisins pénétrèrent alors dans les appartements du maître, et le plus horrible drame leur apparut. Don Fulgencio, la tête divisée en deux gisait contre le mur de sa chambre à coucher. A côté de lui, Dolores, sa femme, la tempe fracassée, le ventre ouvert. Dans une pièce voisine deux autres cadavres, Natividad et Petra, filles de Fulgencio, âgées,

l'une de dix sept ans l'au re de quinze. Un peu plus loin Providencie, la fille ainée frappée comme les autres victimes à coups de hache Au premier étage râlait Joaquin le plus jeune des enfants dont la grâce, et la faiblesse n'avaient point désarmé le meurtrier Au milieu de ce sauvage massacre, Anita, petite fille de cinq ans, restée seule vivante, dormait paisiblement.

L'opinion publique accuse de ce septuple meurtre, le portier en ch f de don Fulgencio qui vient d'être arrêté avec ses deux fils

Le vol a été le mobile de ces misérables.

UN INCIDENT.

Nous extrayons de la correspondance parlementaire du *Courrier de Montréal*, ce qui suit :

Un incident assez amusant est venu égayer nos graves législateurs M. Royal venait d'interpeller le gouvernement en français et l'Hon. M. Langevin avait répondu dans la même langue M MacKenzie, qui n'entend pas de cette oreille-là, se leva aussitôt et demanda à M Langevin de répondre en français et en anglais vu qu'un grand nombre de députés ne comprennent pas le français. Il oubliait, le cher homme, qu'il eut été bien embarrassé lorsqu'il était ministre, si on lui eût demandé de répondre en français aux interpellations.

L'Hon. M. Langevin traduisit sa réponse, et M. Royal ayant fait une autre interpellation en français, l'hon. M. Pope répondit en anglais, et l'hon. M. Langevin dit aussitôt : " Puisque l'hon. député le Lambton exige que les réponses du gouvernement soient données dans les deux langues, je vais maintenant traduire la réponse de mon honorable collègue." Puis il donna en français la réponse de l'hon. Ministre d'agriculture aux grands applaudissements des députés Canadiens-Français. A partir de ce moment, chaque fois qu'un député se levant pour parler on criait " en français ou français" et lorsque M. MacKenzie se leva pour parler on lui demanda aussi de parler en français. M Landry, entr'autres, se plaignant en bon anglais de ne pouvoir comprendre cette langue. M. MacKenzie a dû s'apercevoir par les rires de la Chambre qu'il avait fait une énorme bévue.

NOUVELLES DU NORD-OUEST

M. Patrice Breland M.P.P. de St. François Xavier a eu la complaisance de nous passer une lettre de M George Fisher qui est en ce moment à la Montagne de Cyprès. M Fisher a visité plusieurs localités et il a constaté que la chasse n'a pas été abondante, elle a même manqué complètement dans plusieurs endroits. Les sauvages de la nation Crise stationnés à la Rivière au Lait se sont fait piller leurs chevaux par les sauvages américains et ils se préparent à déclarer la guerre aux voleurs. Six nations, parait-il, se sont engagées à poursuivre cette guerre à outrance, qui se fera sur le territoire américain. M Louis Riel était au Fort Belknap au commencement de ce mois A la Montagne de Cyprès les Sioux sont dans la plus grande indigence. Le commerce est presque nul, en sorte que les traiteurs ne reviendront pas riches de leurs expéditions. L'hiver a été excessivement froid et les chevaux ont presque tous péris à la Montagne de Bois ; il en est mort 270. M. Fisher en a perdu 10 pour sa part.

Nouvelles Locales

—L'Hon. M. Brown, un des délégués de la Province à Ottawa est revenu dimanche dernier.

—Le 19 Mars John Adams a été assassiné au Portage du Rat par un nommé Horne.

—Mr. Maxime Rocan a obtenu $8000 pour son bloc, situé au nord du Bureau de Poste à Winnipeg.

—Plusieurs familles canadiennes françaises ont dû laisser Montréal avant hier pour venir à Manitoba.

—On parle de nouveaux changements qui seraient faits sous peu dans les limites de certains districts judiciaires et d'enrégistrement.

—La Cour de Révision des Commissaires de l'Arrondissement Scolaire de St Boniface doit avoir lieu ce soir à 8 heures, dans la salle du Collège.

—Mr. Taillefer Membre de Parlement pour la Division de Morris doit être parti de mardi dernier pour faire une visite dans son comté.

—Le pont de glace à la Pointe Douglas étant devenu dangereux, Mr. Ryan n'a pas osé traverser son engin de ce côté ci de la Rivière Rouge. On traverse tout de même les chars de fret au moyen d'un câble attaché à l'engin de l'autre côté de la rive.

—M François Gingras a vendu le reste de sa magnifique propriété située sur la rue Principale à Winnipeg, pour la modique somme de $8000, deux autres morceaux du même lot avaient déjà été vendus respectivement $1090 et $5000, en sorte que le prix obtenu pour le lot complet a été de $14 000; le tout a été acheté par M Gingras pour $250 en 1874.

Mémorial Nécrologique.

C'est avec la plus profonde douleur que nous annonçons aujourd'hui la mort subite de l'hon M L. H. Holton arrivée dimanche matin à l'hôtel Russel, Ottawa. Samedi soir, le défunt s'était couché en parfaite santé et le lendemain matin il a été trouvé mort dans son lit On attribue sa mort à une maladie de cœur.

M Holton était un de ces hommes qui savent se faire aimer et respecter de tout le monde. Il a toujours été du parti libéral et ses connaissances et son expérience politiques ont toujours fait autorité auprès de ses amis comme de ses adversaires. Cette mort laisse un vide dans son parti qui sera difficile à combler.

L'hon. M Luther Hamilton Holton, député de Chateauguay, est né à South Leeds, Ontario, en octobre 1817, ce qui lui faisait 63 ans d'existence. Il vint s'établir à Montréal en 1826 et la fortune n'a cessé de lui sourire depuis ; car il laisse une riche succession. C'est en 1863 que l'honorable M. Holton est arrivé à l'apogée de ses succès lorsqu'il entra dans le cabinet Sandfield Macdonald Dorion. Il eut naturellement à subir le sort de son parti et il ne fut ministre des finances que depuis mai 1863 à mars 1864.

Il représentait le comté de Chateauguay depuis le mois de mai 1863 Il siégea en outre à la législature locale de Québec de 1871 à 1874 comme représentant de la division Centre de Montréal.

Terrible naufrage près de Saint-Jean.

La barque *Eblana* de 651 tonneaux appartenant à MM. Geo. Carvell et John McSweeney à St Jean et partie le 24 janvier de Newport, Angleterre, pour St Jean a fait naufrage lundi matin à Nigger's Head, à 10 milles seulement du lieu de sa destination. Sur les 8 heures di manche soir le vaisseau signala le phare de l'île Briar et presqu'au sitôt une brise accompagnée de neige s'éleva On prit ris au voiles, et le vaisseau fusait 10 nœuds à l'heure sur les deux heures quand on jeta la sonde pour voir où l'on en était Au même instant le cri de *récifs en avant* partit de la vigie ; le capitaine donna ordre au timonnier de virer de bord, mais l'ordre n'était pas donné que le vaisseau heurtait violemment le rocher. Le capitaine se jeta à l'eau muni d'un préservateur et cria à ses gens de lui donner une corde pour l'aller fixer sur le rivage ; les flots l'emportèrent en mer et il fut impossible à l'équipage de porter secours au malheureux capitaine, qui aura sans doute péri de froid Le vaisseau ayant roulé sur le côté les chaloupes furent emportées ainsi qu'une partie de l'équipage pendant que les autres se cramponnèrent au flanc du navire. La femme du commis et son enfant de deux ans, qu'il avait placés dans le mât de misaine, tombèrent à l'eau sous ses yeux sans qu'il lui fut possible de les secourir. Sur les onze heures de l'avant midi, on vit venir un vapeur et on déploya tous les signaux de détresse possibles, on cria au secours mais inutile; le vapeur continua sa route au désespoir des malheureux, que le froid dévorait. La marée ayant baissé, le second réussit à se laisser choir sur le rocher et se rendre à terre ainsi que ses compagnons, qui arrivèrent à St. Jean à moitié gelés et dans le plus pitoyable état.

Les sauvés sont : George Doody second ; John Shade, commis ; Joseph Flavin Samuel Taylor, John Ames Wm Wilson, John Nicholson, Dominick McKennell et John MacKillot, matelots. Les noyés sont : Le capt. Barry, de St Jean ; M. Buisset, d'Annapolis, contre-maitre ; Agnes Shade femme du commis et son enfant de deux ans ; et cinq matelots, noms inconnus, qui s'étaient engagés à Newport.

Annonces Nouvelles



SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues par le Département des Travaux Publics jusqu'au

Quinze Avril prochain, a Midi,

pour le droit de percevoir des argents et mettre en operation un bac sur la traverse de la Rivière Rouge à St. Norbert.

Les informations requises regardant les taux à être chargés, ainsi que les reglements concernant les traverses, pourront être obtenues en faisant application au Département des Travaux Publics, à Winnipeg.

C. P. BROWN,
Ministre des Travaux Publics

Département des travaux Publics,
Winnipeg, 29 Mars, 1880. 2-f

PERDU!

Une vache sous poil rouge sang, âgée de 5 à 6 ans ayant pour marque un anneau dans la corne gauche, a quenouillée carrée et le poitrail. La vache a laissé les écuries de l'Honorable M. Royal, mardi de la semaine dernière. Ce lui qui la ramenera sera libéralement récompensé.

St. Boniface, 1er avril, 1880.

Applications pour Licences.

Hôtel, Alex Calder & H. A. Evans, Winnipeg.

JOHN FRASER, P. C. L.

1er avril 1880. 2-f

DES SOUMISSIONS seront reçues à ce Bureau jusqu'au DIX-NEUVIEME JOUR D'AVRIL PROCHAIN, à midi, pour la constructions d'additions aux Bâtisses des Immigrants, Winnipeg Manitoba.

Les plans et spécifications pourront être vus le ou après le premier jour d'avril prochain, au Bureau du Chemin de fer du Pacifique, Winnipeg, et aussi au Département des Travaux Publics, Ottawa.

La soumission devra être endossée : "soumission pour les Bâtisses des Immigrants Winnipeg."

Les signatures de deux personnes solvables seront requises comme garantis pour l'exécution de ce contrat, et devront faire partie de la soumission.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions

S. CHAPLEAU,
Secrétaire

Département des Travaux Publics.
Ottawa, 23 mars 1880. 2-f.



Chemin de fer Pacifique Canadien.

DES SOUMISSIONS pour une seconde section de cent milles, A L'OUEST DE LA RIVIÈRE-ROUGE, seront reçues par le soussigné jusqu'à lundi, le 29 mars prochain.

Cette section s'étend d'un point formant l'extrémité du contrat 48, près de la frontière ouest du Manitoba, jusqu'à un endroit à l'ouest de la vallée de " Bird Tail Creek "

Les soumissions devront être faites sur des blancs imprimés que les entrepreneurs pourront obtenir le ou après le 1er jour de mars prochain, dans les bureaux de l'ingénieur du Pacifique, à Ottawa et à Winnipeg,

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 11 février 1880,

La limite du temps pour la réception des soumissions ci-dessus, est prolongée jusqu'à VENDREDI, à midi, le 9 AVRIL prochain.

Par ordre.

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa 22 mars 1879



PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, &c., &c., &c.

A tous ceux à qui les présentes parviendront,—

SALUT :

ATTENDU que par et en vertu d'un Acte de notre Assemblée Législative de la Province de Manitoba, passé dans la quarante troisième année de Notre Règne et intitulé "Acte concernant les Municipalités," il est décrété par la second et troisième clause du dit Acte :

2. Que le lieutenant-gouverneur en Conseil nommera, dans les trois mois après la passation du présent Acte, un officier-rapporteur et par une proclamation fera connaître le ou les endroits où se tiendra la première élection, et fera des reglements pour la régie des assemblées pour la nomination des préfets et des conseillers, et pour autoriser les officiers rapporteurs à nommer des deputés officiers-rapporteurs, et des greffiers de bureaux de votation, et désignera les endroits où un ou des bureaux seront établis pour la réception des votes des électeurs, en conformité, autant que possible, des dispositions ci-après établies pour la tenue des élections annuelles, en vertu du present Acte

3 Que le Lieutenant-Gouverneur, dans la dite proclamation, fixera le jour auquel le conseil se reunira pour la première fois, indiquera le lieu de telle réunion, et nommera un officier-président qui sera et qui est, par le présent Acte, autorisé à administrer le serment d'office au préfet et aux conseillers élus.

MAINTENANT SACHEZ que de l'avis et du consentement de Notre Conseil Executif de Notre Province de Manitoba et en vertu de l'autorité de l'Acte ci-dessus en partie récité et de tout autre pouvoir ou autorité quelconque à nous donnée à ce sujet nous déclarons par les présentes et faisons savoir par cette Proclamation la Nôtre, sous le seing de Notre Lieutenant-Gouverneur et le grand sceau de Notre dite Province de Manitoba

Que le temps fixé pour tenir la première élection en vertu du dit Acte dans les différentes Municipalités par toute la Province sera Lundi le vingt-sixième jour d'Avril ;

Que l'assemblée pour la nomination du Préfet et des Conseillers dans chaque Municipalité se tiendra Lundi le dix-neuvième jour d'avril, entre midi et une heure ;

Que dix jours d'avis du jour et de la place de telle assemblée seront données en affichant une Proclamation dans au moins quatre des places publiques dans chaque Municipalité ;

Que les Officiers présidents à telle assemblée seront les Officiers-Rapporteurs :

Que les personnes suivantes seront Officiers-Rapporteurs :

Pour la Municipalité No. 2, ou Norfolk, George Harrier ;

Pour la Municipalité No. 3, ou Lorne, R. T. Thompson ;

Pour la Municipalité No. 4 ou Louise, W. J. Helliwell ;

Pour la Municipalité No. 5, ou Dufferin Sud, J. C. R. Wrightman ;

Pour la Municipalité No. 6, ou Dufferin Nord, Christopher F. Colins ;

Pour la Municipalité No. 8, ou Woodlands, Copeland Cawland ;

Pour la Municipalité No. 9, ou Delcourt, Felix Chenier ;

Pour la Municipalité No. 10, ou St. François Xavier, Pierre Lavallée ;

Pour la Municipalité No. 11, ou Morris, James C. Kennedy ;

Pour la Municipalité No. 12, ou Rineland, Duncan Matheson ;

Pour la Municipalité No. 13 ou Emerson, Mark Whiteley ;

Pour la Municipalité No. 14, ou Youville, Joseph François Vallée ;

Pour la Municipalité No. 15, ou St. Anne, Charles F. Charrier ;

Pour la Municipalité No. 16, ou Taché, Auguste Gauthier ;

Pour la municipalité No. 17, ou St. Norbert, Roger Marion ;

Pour la Municipalité No. 18, ou Cartier, Joseph Lecomte.

Pour la Municipalité No. 19, ou Assiniboia, H. J. Arkland ;

Pour la Municipalité No. 20, ou St. Boniface, Pierre Fabien Souey ;

Pour la Municipalité No. 21, ou Springfield, William Goodrich ;

Pour la Municipalité No. 23, ou St. Paul Alfred Masters ;

Pour la Municipalité No 24, ou St. Andrew's, J. S. Vaughan ;

Pour la Municipalité No. 25, ou Rockwood, Thomas B. Robinson ;

Pour la Municipalité No. 26, ou Hespeler, Peter Klippensten ;

Que les places pour tenir les assemblées dans les différentes Municipalités pour la nomination, la votation, &c., seront celles fixées dans la proclamation affichée par les Officiers-Rapporteurs.

Que si seulement le nombre nécessaire de Candidats est proposé à l'assemblée pour la nomination aux fins de remplir les places de Préfets et de Conseillers, l'Officier Rapporteur déclarera tels Candidats dument élus. Que s'il y a plus de Candidats nommés et qu'un poll soit demandé par eux respectivement ou par aucun électeur, l'officier Rapporteur ajournera les procédés à une semaine après le jour de telle nomination ; ou si ce jour était un jour de fête, le jour suivant, auquel jour le Bureau ou les Bureaux de Votation seront ouverts pour l'élection à la place ou aux places fixées dans la proclamation comme susdit :

Que le dit Officier-Rapporteur nommera si ou un poll est demandé un Greffier ou des Greffiers de Bureaux de Votation pour recevoir les suffrages pour le Préfet et les Conseillers pour les différents quartiers dans les dites Municipalités, et tel Greffier ou Greffiers des Bureaux de Votation seront Députés-Officiers Rapporteurs et auront le pouvoir de tenir le Bureau de Votation à toute place où l'Officier Rapporteur n'est pas personnellement present

Qu'après la clôture de la Votation l'Officier Rapporteur devra aussitôt possible additionner le nombre des Votes pour chaque Candidat tel qu'enregistrer dans les cahiers du Bureau de Votation et déclarer élus le Candidat ou les Candidats qui ont le plus grand nombre des votes enregistrés afficher dans quelque place apparente un état sous son seing désignant le nombre des votes donnés pour chaque candidat et également transmettre un état semblable au Greffier du Conseil Exécutif.

Que dans le cas où deux ou plus des candidats auraient un nombre égal de votes l'Officier-Rapporteur donnera un vote pour un ou plus des candidats de manière à décider de l'élection ; dans aucun autre cas l'Officier Rapporteur pourra voter à la première élection.

Que la première assemblée du Conseil de la dite Municipalité se tiendra Lundi le troisième jour de Mai prochain dans les bâtisses où a eu lieu la nomination et le dit Officier-Rapporteur présidera à telle Assemblée et au cas où telle Assemblée ne serait pas tenue au dit jour, elle se tiendra alors à tout autre jour fixé par l'Officier Rapporteur dont avis sera donné au Préfet et aux Conseillers élus.

EN FOI DE QUOI, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province de Manitoba : Temoin notre fidèle et bien aimé l'Honorable Joseph Cauchon. Lieutenant-Gouverneur de notre dite Province de Manitoba, Membre de notre Conseil Privé du Canada &c., &c. A notre Hotel du Gouvernement à Fort Garry le vingt-sixième jour de Mars, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt, et de Notre Règne la quarante-troisième.

Par Ordre,

MAXIME GOULET,
Secrétaire-Provincial, *pro tem.*

BROCHE A COUDRE

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

ENSEIGNE DE LA

SCIEROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Mulholland Freres, Mulholland Freres,

Coutellerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cuillères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer,	Etrilles,
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyauter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Vernis à tuyaux,
Ficelle,	Cirage,
Ligneux,	Balances,
Outils de Menuisier,	Cribles,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Pièges,
Huiles,	Fil de laiton
Terebentine,	Fusils, 1ère qualité
Vernis,	Poudre,
Vitre,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Câble,	Boites,
Etoupe,	Colets à chien,
Corde à emballer,	Hameçons,
Courroies de cuir,	Pompes,
Cuir,	Tuyaux de plomb,
Fourches à foin,	Tuyaux de fer,
Fourches à fumier,	Boyaux (hose),
Manches,	Lavoirs,
Bêches,	Couchettes de fer,
Casseroles en faïence,	Pelles,
Pelles à grain,	Chaudrons,
Faulx,	Joug à bœufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Défrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrières pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poêles de cuisine,	Poêles de salon,
Poêles,	Poêles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments aratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualité, et nos prix très raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudronné pour maisons, Clous à planches, Huile de charbon, Poêles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg, 1er Mai, 1879 2mx.

CONSOMPTION.

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont désireux de se guérir devraient essayer les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU DR. KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guérir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé*, UNE BOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guérison que ces poudres auront produite : Si votre vie vaut la peine d'être sauvée, ne négligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guérira certainement.

Prix : une grande boîte $3.00, expédiée dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionné.

ASH & ROBBINS,
360 Rue Fulton, Brooklyn N Y

24 Mai 1877. 1an

LA

BOULE ROUGE

MAGASIN DE NOUVEUTES,

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.



Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er. Mai Prochain.

—o—

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

—o—

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge.

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1m

HURRAH !

Enfin nous avons un magasin nouveau à

ST BONIFACE,

Qui devra être le plus encouragé parce que les articles qui sont offerts en vente par le soussigné sont à meilleur marché que dans toute autre maison de commerce à St Boniface.

George Couture.

M Couture invite respectueusement ses amis et le public en général d'aller lui faire visite afin de se convaincre par eux-mêmes de la bonne qualité et du bon marché de ses marchandises.

ATTENTION

St Boniface, 7 Août 1879



AVIS PUBLIC.

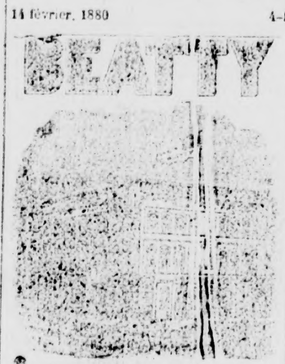
AVIS est par le présent donné que d'aujourd'hui, les comptes pour les impressions du Gouvernement Provincial ne seront pris en considération à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un ordre de l'Imprimeur de la Reine.

Aussi, aucune annonce ne sera insérée dans la *Gazette Officielle* sans être payée d'avance, au prix accordé par la loi.

ALEX. BEGG.
Imprimeur de la Reine.

14 février, 1880 4-f

BEATTY



EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu comme à présent autant de maladies guéries par les applications extérieures. Il est notoire que plus de la moitié du monde se sert d'emplâtres ordinaires.

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlés avec les gommes purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux lui s'en sont servi, agissent plus promptement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquées pour guérir: il en est autrement de celles-ci qui soulagent instantanément.

Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, réchauffantes et fortifiantes des autres emplâtres. Grand nombre de personnes qui ont été guéries de rhumatisme très douloureux, douleurs de rognons, de poitrine ou de côté, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualités électriques possédées par ces emplâtres.

Elles sont douces et molles tout en étant très-adhérentes ; guérissent à coup sûr de douleurs de reins, de côté et d'estomac ; sont sans pareilles pour les rhumes invétérés, et préviennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont été guéris d'une consomption ancienne et bien définie.

Préparées par GEORGE E. MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens.

9 Juillet, 1877. A.

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.



LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille."

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

——:o:——

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côté de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considérables que n'importe quelle autre machine, et le prix en réduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort.

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la nécessité de renouvelles souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtés quelque soit l'épaisseur de l'étoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côté de l'aiguille.

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacité d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'échanger.

Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine.

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez-vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre. L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualité et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner,

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais. Argent remboursé si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les témoignages voir les livres de description expédiés "franco" avec des échantillons d'ouvrage, conditions libérales, circulaires, etc., s'adresser :

"FAMILY" SEWING MACHINE
775 BROADWAY, NEW YORK.

16 Oct. 1879—18 f.

Acte des Elections Contestées

DE MANITOBA.

Re ST. BONIFACE.

Avis est par le présent donné qu'une pétition a été présentée aujourd'hui à la Cour du Banc de la Reine, pour la Province de Manitoba, contre Alphonse Alfred Clément Lalltivère, comme Membre de l'Assemblée Législative pour la Division Electorale No. 19 ou St. Boniface.

BIGGS & WOOD.
Procureurs des Pétitionnaires.

Winnipeg, 21 Janvier, 1880





Ce Grand Remède est au ... des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, de l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge ; et comme REMEDE GENERAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde Entier.

Pour guerir le MAL DE JAMBE ... Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plaies et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec ... il guérit le MAL de GORGE, ... Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. ... les Enflures Glandulaires, Abcès, Hémorrhoïdes, Fistules.

La Goutte, le Rhumatisme

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, ils n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES.

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remèdes sont enregistrées à Ottawa. Ainsi toute contrefaçon dans les Possessions Anglaises de l'Amérique, sera poursuivi.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, London, il y a falsification.

St. Boniface, 16 Oct, 1879. 1a